

COLLÈGE DE GERSTHEIM

8, rue des Cigognes

67150 GERSTHEIM

Tél. 03 88 59 60 00

Fax. 03 88 59 60 01

<http://www.col-gerstheim.ac-strasbourg.fr>

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire 2014-2015

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Le Conseil d'Administration du collège de Gerstheim s'est réuni le 27 novembre 2014 sous la présidence de Mme Nadia DA SILVA, principale du collège, qui ouvre le Conseil à 18H00.

MEMBRES PRESENTSEquipe de direction élargie

- Chef d'établissement, présidente du conseil : Mme Nadia DA SILVA
- Gestionnaire : Mme Marie VOEGELE
- Conseillère principale d'éducation : Mme Laurine ENGEL

Représentant des personnalités qualifiées

- Mme Anne-Marie KLIPFEL
- Mme Michèle BISCHOFF (délégation de Mme Muller-Bronn, Maire de la commune)

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

- Mme Anne-Sophie ROHMER – Professeure
- Mme Laurence PHILIPP - Professeure
- Mme Pascale FIEVET-TUFENKDJIAN - Professeure
- Mme Maryline MALIE – Professeure
- Mr Jérémie HECKMANN – Professeur
- Mme Laetitia DELAUNOY – Professeur documentaliste

Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service :

- Mme Céline Meyer – Adjoint Administratif
- Mme Marie-Odile RISCH – Agent des collectivités territoriales

.../...

Représentants des parents d'élèves

- Mme Corinne TAUBERT
- Mr Philippe GUET
- Mme Laurence GELLY
- Mr Michel PAICHEUR
- Mme Sabrina BRONNER
- Mr Steve JECKO

Représentants des élèves

- Enzo MASSON 3^{ème} C
- Quentin PINI 4^{ème} A

I / FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Nadia DA SILVA procède à la présentation de l'ordre du jour :

Fonctionnement du conseil d'administration

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 2 octobre 2014
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration

II / RESULTATS DES ELECTIONS/INSTALLATION DES COMMISSIONS ET CONSEILS

III / QUESTIONS FINANCIERES

- Budgets voyages 2015 et bilans financiers
- Budget collège 2015
- Contrats et conventions 2015
- Divers gestion

IV / INFORMATIONS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

- Conseil pédagogique
- Conseil de vie collégienne
- CESC

V / QUESTIONS DIVERSES DES MEMBRES

.../...

I/ L'ordre du jour ainsi présenté est adopté à l'unanimité ainsi que le procès-verbal du 2 octobre 2014.

Mme Laurence Gelly, représentante des parents d'élèves, est désignée secrétaire de séance. Après présentation du règlement intérieur du conseil d'administration, celui-ci est adopté et voté à l'unanimité.

II/ L'élection du conseil d'administration a eu lieu le 10 octobre 2014 avec un taux de participation des parents d'élèves de 56,8%, de 89,2% pour le personnel d'enseignement et 85,7% des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, et ouvriers et de service.

Madame la présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et souhaite une année scolaire riche en travail et concertation.

Il est à noter que le taux de réussite au Diplôme National du Brevet est en augmentation par rapport à l'année précédente ce qui place le collège au-dessus de la moyenne académique. L'assemblée félicite le travail de l'équipe enseignante et pédagogique.

Puis le conseil d'administration procède à l'installation des commissions et conseils : conseil de discipline, commission permanente, commission hygiène et sécurité, commission consultative, commission d'éducation à la santé et la citoyenneté (CESC) et le conseil de vie collégienne (CVC).

Adoption à l'unanimité.

III/ S'en suivent les questions financières et l'adoption des différents budgets. 8 points seront abordés.

Acte 1) Budget voyages

Madame Voegele, gestionnaire, présente les différents « budgets voyages » pour l'année 2015. Tout d'abord, elle rappelle que le projet de voyage en Australie n'a pas été adopté par le conseil d'administration (session du 2 octobre 2014) au vu de la situation financière actuelle de l'établissement.

Dans le cadre de la valorisation de l'apprentissage des langues vivantes, le bilan financier de l'échange franco-allemand est voté à l'unanimité.

Acte 2 & 3) Dans le cadre du projet d'établissement et l'apprentissage des langues, le budget prévisionnel pour le voyage à Rome des élèves des classes de 4^{ème} en avril 2015 ainsi que celui des classes de 3^{ème} en Angleterre prévu au mois de mai 2015 est adopté à l'unanimité.

Acte 4) Le budget du collège

Le conseil procède au vote du budget 2015 du collège. Madame Voegele commente les 3 services généraux : activité pédagogique, vie de l'élève et administration et logistique ainsi que les 2 services spéciaux : service d'hébergement et de restauration et bourses nationales. Malgré un budget équilibré, elle évoque le problème récurrent de la viabilisation.

Mais grâce aux économies d'énergie réalisées, le collège de Gerstheim s'est vu attribué une « prime bonus énergie », sans oublier que le collège est parmi l'académie de Strasbourg un des seuls établissements totalement électrique (chauffage) donc peu économe. Le conseil félicite cette action.

Le budget ainsi présenté est voté à l'unanimité.

.../...

Acte 5) Contrats et conventions

Mme Voegele présente la liste des contrats et conventions signés par l'établissement ; son projet est de revoir ces prestations enfin de réduire les coûts ; des prestations souvent devenues obsolètes. Ce budget est voté à l'unanimité.

Acte 6) Logement

Mme Da Silva demande l'autorisation de louer un logement vacant à compter du 1^{er} trimestre 2015 dans le cadre de la convention d'occupation précaire. Votée à l'unanimité.

Acte 7) Justice

Le code de l'éducation permet dorénavant au chef d'établissement de représenter son collège en justice en sa qualité d'organe exécutif, ainsi le conseil d'administration autorise l'établissement à intenter ou à défendre en justice. Voté à l'unanimité.

Acte 8) Frais de déplacements du gestionnaire

Mme Voegele, utilise régulièrement sa voiture personnelle pour des raisons professionnelles (réunions, courses, la poste....) et demande l'autorisation du remboursement de ses frais de déplacements nécessaires à l'établissement. Voté à l'unanimité.

IV/ Madame Da Silva procède au rappel de la composition des différents conseils. Le conseil pédagogique est une instance de consultation des enseignants sur la politique de l'établissement. Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté est une instance de projets et d'actions au sein de l'établissement. Quelques exemples : le projet solidarité Téléthon, des conférences sur la sensibilisation aux dangers d'internet, la formation aux premiers secours pour les élèves de 5^{ème}, la prévention sur le harcèlement.....

Enfin le conseil de vie collégienne mis en place en 2013 permet l'amélioration de vie au collège c'est une instance de dialogue, d'échanges de débats ou les élèves doivent être les acteurs de l'établissement.

Madame Da Silva lève la séance à 19H40 et invite ses membres au verre de l'amitié.

La secrétaire de séance

Laurence GELLY



Le président du Conseil d'Administration

La Principale,

Nadia DA SILVA

